CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E61129** **VALABLE JUSQU'AU** **24/06/2027**

ÉDITÉ LE 22/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2003

Raison sociale : BATTAIS CHARPENTE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 16/09/2025
Capital : 38 000

80 RUE DE LA CANTERAINE
BP 10162
59320 HAUBOURDIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LILLE 450882485
Siret : 450 882 485 00045
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 00 46040
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000010529174304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000010529174304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 03 20 87 83 34 **Fax :**
Portable : 06 78 59 77 67
Responsabilité légale :
PATRIMOINE INVESTISSEMENT (922 345 418) / MUCCIANTE CHRISTOPHE
PRÉSIDENT / MUCCIANTE CHRISTOPHE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : www.battaischarpente.com
E-mail : contact@battaischarpente.com

Effectif moyen : 76 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 9 481 590 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2313	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité supérieure)	50	14/06/2023
2393	Restauration de charpente des monuments historiques	40	25/04/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 22/05/2026 09:50

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.